LIGUE RÉUNION MAYOTTE

Mai 2023 / Numéro 30

UN CLUB, UNE HISTOIRE

Dans ce numéro, nous nous penchons sur l'histoire du club de l'est le plus récent (mais bientôt trente ans tout de même), un club de taille moyenne qui œuvre depuis toujours, dans une ambiance « familiale », pour la démocratisation du tennis.

Le TC Bras-Panon

Prémices

En 1992, à la seule initiative de la municipalité de Bras-Panon alors dirigée par Paul Moreau, et probablement suite à des aides financières pour les équipements sportifs (Région ? Fédération ?), trois terrains sont construits. Ces courts tout neufs sont en accès libre : priorité au premier arrivé !

L'année suivante, la municipalité prend contact avec les joueurs de Bras-Panon des clubs voisins, en particulier Jean Meyer (alors au Tennis-club de Saint-Benoît) et Gérard Dijoux (au Tennis-club de Saint André, qu'on appelle couramment le TCX) mais les discussions achoppent sur l'absence de *club house*, ce qui rend la gestion d'un éventuel club très compliquée. Un container est évoqué mais l'expérience du provisoire qui devient définitif amène le refus.

La commune décide donc de construire, entre les courts et la piscine, un *club house*, en réalité une maison Tomi en bois, et d'installer la lumière. Parallèlement, elle entre en contact avec les joueurs qui fréquentent librement les courts, en particulier Jeannick Atchapa, fils du premier adjoint au maire de l'époque, et actuel maire, ainsi que Philippe Techer, journaliste, et son frère, Fabrice Sinama.

Premiers pas

L'acte de naissance du Tennis-club de Bras-Panon et ses statuts sont transmis à la sous-préfecture de St-Benoît le 10 janvier 1994. La création du nouveau club est publiée au *Journal officiel* n° 2333 du 9 mars de la même année. Son adresse est encore aujourd'hui au Complexe sportif, route nationale 2, 97 412 Bras-Panon. Les installations sont de fait, et encore aujourd'hui, mises à la disposition du club gratuitement par la municipalité. Le premier président est Philippe Técher. Fabrice Sinama s'occupe des comptes même si c'est Jeannick Atchapa qui est officiellement trésorier.

Les fondateurs : Jeannick Atchapa, à gauche, Philippe Técher, premier président (photo récente), en haut à droite, et Fabrice Sinama, ci-contre >

L'objet de la nouvelle association tel

que défini pas ses statuts est tout simplement et exclusivement la pratique du tennis. Les membres du premier comité directeur, élus pour deux ans renouvelables, fixent la cotisation des adultes à 350 francs annuels et celle des moins de 18 ans à 280 francs. Le TCBP, qui bénéficie d'une subvention municipale de 3000 francs, compte, pour sa première année d'existence, trente adultes, dont douze dames, et treize « jeunes », dont quatre filles. Le premier achat du club est un réfrigérateur payé 800 francs.

Dès avril 1994, Dominique Maillot, ancien joueur du TCX et éducateur 1er degré, de retour de metropole, propose ses services. Il fait démarrer une petite école de tennis.

En 1994 -1995, le club s'étoffe :

- Certains jeunes qui jouaient gratuitement finissent par s'inscrire au nouveau club : « Pourquoi je payerais une cotisation pour jouer alors que je joue quand je veux et pour rien », disait notamment un lycéen de 17 ans, un certain Willy Alamelou ?
- Certains Panonnais du TC Saint-Benoît et du TCX sont « rapatriés », si on peut dire : Jean Meyer, Jean-François Maillot, Benoit Pothin, Christiane Razafindranaly, et Nathalie Lebon, notamment.

Dès janvier 1995, le bureau subit quelques aménagements : Jean-Louis Rosély et Max Govindassamy sont respectivement premier et second vice-présidents, le nouveau secrétaire est Jean-François Maillot et le trésorier, également en charge du bar, Fabrice Sinama.

Cette nouvelle organisation est éphémère puisque l'assemblée générale extraordinaire du 14 octobre de la même année élit un nouveau président, Jean-Louis Rosély, un nouveau vice-président, Frédéric Nicolas, et une nouvelle secrétaire, Christiane Razafindranaly. En effet, Philippe Techer, pris par son métier de journaliste, et Jeannick Atchapa, plus tourné vers le hand-ball, passent la main.

Les jeunes licenciés, alors plus nombreux que les adultes, suivent les cours de l'école de tennis désormais animée par deux éducateurs. Les tarifs, revus à la hausse, restent modestes. Les activités se développent avec, notamment, un premier tournoi interne en décembre 1994, une pre-

Le premier *club house*

< Jean-Louis Rosely.

Paul Gossard >

mière participation au championnat de la Réunion « messieurs » en 1995, des échanges avec le club voisin, le TC Les Vacoas, et une journée « portes ouvertes ». En outre, les dames ont pu bénéficier d'entraînements gratuits dispensés par le CTR (conseiller technique régional), Serge Ghis.

Lors de l'assemblée générale du 15 novembre 1996, le bureau, est encore entièrement renouvelé. Jean-Louis Rosely part installer sa maison de disques, Piros, en metropole. Il laisse la place à Paul Gossard. Le vice-président est Willy Crépu, le trésorier, Jean Meyer, et le secrétaire Jean-François Maillot. Pour l'anecdote, l'adresse postale du club n'est plus celle de ses installations mais celle de son correspondant.

Le club emploie à temps partiel Dominique Maillot, dont le service est accru dès 1997, passant alors à 30 heures hebdomadaires. Entre autres tâches, il anime l'école de tennis tous les mercredis et tous les samedis de 14 à 19 heures.

L'an 1997 est marqué par l'incendie, en juin, du local et la destruction de la quasi-totalité du matériel. Trois ans seulement après son ouverture, les courts du TCBP doivent être resurfacés et les grillages réparés. Les cotisations sont revues à la hausse : 510 francs par adulte (sauf pour les chômeurs : 200 francs, preuves de leur situation précaire à l'appui) et 300 pour les jeunes.

Sur le plan sportif, le club ouvre une section spécifiquement « mini-tennis » dans le cadre de son école de tennis et présente pour la première fois en championnat de la Réunion une équipe féminine alors que les messieurs en sont déjà à leur troisième participation et les jeunes à leur deuxième (en 13-14 et 15-16

Dominique Maillot, véritable pilier du club puisqu'il en est l'animateur et le formateur depuis les origines.

ans).

La rénovation des courts et la réhabilitation du local sont effectuées par la commune avec le concours du Conseil régional. Leur inauguration officielle par le maire de Bras-Panon, Jean-Marie Foudrin, a lieu le 13 octobre 1999 en présence du président élu en 1998, Willy Crépu, qui remplace Paul Gossard, employé par le ministère du Travail, muté en métropole.

L'année 2000 est marquée par la visite du président de la Fédération française de tennis, Christian Bîmes, et la confirmation, par l'assemblée générale du 16 octobre, de Willy Crépu comme président, épaulé par Armand Cazal, vice-président, Jean-François Maillot, secrétaire, et Jean Meyer, fidèle trésorier.

De nouveaux aménagements sont effectués, qui améliorent la vie des sociétaires : installation d'un coin-cuisine, achats d'un deuxième tableau de badges pour la réservation des courts et d'une troisième chaise d'arbitre. L'année suivante, suite à un cambriolage, la porte d'entrée est renforcée.

Les années Alamelou

Le 30 novembre 2001, l'assemblée générale, qui ne réunit que « quelques adhérents », mais en présence d'André Moissonnier, vice président de la Ligue, nomme un nouveau secrétaire, Willy Alamelou, le jeune récalcitrant des origines, mais pas de nouveau président malgré son souhait, est-il indiqué dans son rapport moral, de « prendre du recul » […] et de « laisser le fauteuil

Willy Crépu.

présidentiel à quelqu'un d'autre ». A cette date, le club compte 120 adhérents : 65 adultes (dont 20 dames), et 55 jeunes (dont 28 filles).

Avec le passage à l'euro, il est décidé de modifier les cotisations qui se montent au 1er janvier 2002 à 77 € par an (505,09 F contre 500 F précédemment) pour les adultes, 46 € (301,74 F contre 300) pour les étudiants et 61 € (400, 16 F contre 400 F auparavant) pour les jeunes qui suivent les cours de l'école de tennis toujours animée par Dominique Maillot.

Bien entendu, le TCBP continue de participer aux championnats de la Réunion par équipes et à diverses activités comme la fête des sports de la commune, le Téléthon et des rencontres inter-écoles de tennis (en 2001 avec Sainte-Anne et La Plaine-des-Palmistes).

Les cotisations sont relevées à l'assemblée générale du 7 novembre 2002 : 90 € pour les adultes, 60 pour les étudiants et 70 pour l'école de tennis à payer à partir du 1er janvier 2003. Cette AG élit un nouveau bureau : Willy Alamelou est le nouveau président (21 ans après, il l'est encore !) et Noëlle Simonin est la nouvelle secrétaire. Armand Cazal reste vice-président et Jean Meyer trésorier. Le jeune président de 25 ans étant muté en région parisienne en 2003 pour son premier poste d'enseignant, c'est Armand Cazal qui assure l'intérim avant d'être officiellement élu président. Il est épaulé par Willy Crépu, qui devient vice-président. Côté installations, le local possède désormais une véranda mais les anciens murs en bois sont infestés de termites et les grillages très dégradés.

Armand Cazal.

A compter de l'AG du 10 novembre 2004, Willy Alamelou, revenu de métropole, reprend une présidence qu'il exerce encore aujourd'hui... et les soucis qui vont avec ! Les dégradations dues à des actes de vandalisme se multiplient et les installations continuent à se dégrader. Toutefois, en 2005, le club lance une opération « tennis à l'école » qui bénéficie à 200 enfants des écoles primaires et Jean Meyer organise désormais chaque premier vendredi du

Le *club house* agrandi en 2003.

Deux sociétaires particulièrement importants pour le club de tennis de Bras-Panon :
Jean Meyer (à gauche), trésorier depuis pratiquement les origines
(et encore trésorier-adjoint aujourd'hui),
et Willy Alamelou, président depuis pratiquement le début du siècle,
photographiés ici en 2009.

mois une soirée tarot. Côté sportif, Maryse Ferrand a l'honneur d'officier comme juge de ligne aux Championnats internationaux de France, au stade Roland-Garros, et, en 2006, une délégation féminine du club se rend à Madagascar pour une rencontre amicale. Cette saison 2006 est à marquer d'une pierre blanche car, comme le note le président dans son rapport moral annuel, « aucun acte de vandalisme n'est à déplorer cette année » et, en plus, les projecteurs des trois courts sont enfin remplacés. C'est un début. Reste beaucoup à faire. Reste notamment à régler la question de l'emploi de l'animateur, Dominique Maillot, et du paiement de son salaie. Deux questions récurrentes que le bureau réaménagé (il y a un nouveau vice-président, Jean-Philippe Plasse) devra résoudre…

La seconde est enfin réglée en 2007. En contrepartie, Dominique Maillot est mis à la disposition des écoles primaires de Rivière des Roches, Rivière du Mât et Narassiguin (auxquelles s'ajouteront en 2014 Ma Pensée et les années suivantes l'Institut médico-éducatif Le Baobab) où il continue son action d'initiation au tennis. Toutefois, pour financer son emploi, qui représente 50% du budget du club, il est décidé d'augmenter toutes les cotisations de 10 euros : 100 € par an pour les adultes et 80 pour les jeunes et les étudiants (elles augmenteront encore ne 2009). Nul doute que l'action de l'animateur paye puisque le nombre d'adhérents augmente et que, notamment, celui des jeunes dépasse en 2008 celui des adultes (77 contre 75). A partir de 2009, en plus de son action au TCBP, il démocratise le tennis dans le cadre d'une Ecole municipale de tennis pour les 8-10 ans désormais officielle.

Nous reviendrons plus loin sur la première question, celle des installations, mais si celles-ci tardent à être renouvelées, quelques travaux, heureusement, sont faits pour les améliorer. Ainsi, les courts et les grillages sont rénovés lors de la saison 2010-2011, mais « à l'économie », déplore le président dans son rapport moral de l'AG 2011. Et *quid* du *club house* qui tombe en ruine ?

Au moins, sur le plan sportif, cette saison est-elle à marquer d'une pierre blanche : l'équipe féminine 1, composée de Colette Dufour, Maryse Calicharane, Claudie Aragon et Mélanie Gierens accède pour la première fois à la division Honneur, et cette dernière, pour son compte personnel, remporte le tournoi du TC Saint-Benoît. Ce passage en Honneur est éphémère, l'équipe étant reléguée en première division dès l'année suivante (au bas de la page suivante, figure un récapitulatif des performances du TCBP dans les divers championnats locaux).

Noëlle Simonin partie en métropole, Anisha Van de Wiel est, à partir de 2012, la nouvelle secrétaire, et Anne Laure Simon la nouvelle vice-présidente, à partir de 2014, d'un bureau par ailleurs particulièrement stable. Les cotisations sont revues périodiquement à la hausse (par exemple en 2015) pour faire face au paiement du salaire de l'animateur et à la faiblesse des subventions. Fin 2019, Thierry Hillion, comptable de son état, succède à Jean Meyer comme trésorier, et ce à la veille de l'année d'épidémie de Covid qui oblige le club à fermer pendant plusieurs semaines, l'occasion d'essayer puis d'adopter la réservation des courts sur l'application fédérale Ten'Up et d'augmenter fortement le nombre de licenciés qui passe à 164 grâce aux scolaires licenciés cette année-là (68).

La question des installations

Voilà plus de quinze ans que la question de la rénovation des installations se pose avec acuité. Rien d'extraordinaire là-dedans : on sait combien les clubs qu'on appelle municipaux en raison de leur dépendance à l'égard des pouvoirs publics ont du mal à obtenir des améliorations tant la définition des objectifs, la prise de décisions et leur mise en œuvre sont longues à se dessiner.

Concernant Bras-Panon, le maire de la commune, Daniel Gonthier, envisage en 2007 un réaménagement complet du complexe sportif, incluant évidemment le club de tennis… Quelques années plus tard, en janvier 2012, tout semble prêt. Pourtant, il faut encore attendre plus de six ans pour que démarre le premier aménagement, à savoir le dojo qui sera inauguré en 2021.

L'ensemble du projet prévoit en outre un agrandissement de la piscine, la construction d'un quatrième terrain de tennis, le déplacement du *club house* du TCBP, la clôture de l'ensemble et l'ajout d'un parking extérieur au complexe. Le projet n'avançant pas, Willy Alamelou, qui pratique le squash, suggère deux terrains de ce sport non représenté dans l'est de l'île qui seraient gérés

Vue aérienne du club.

par le TCBP, idée qui enthousiasme le maire de l'époque et permet l'amorce du projet.

Devenu maire en 2020, Jeannick Atchapa, l'un des fondateurs du club, rappelons-le, envisage d'abord de renoncer à l'agrandissement de la piscine pour en créer une nouvelle à la Rivière des Roches, et hésite sur le squash, croyant à projet privé. Finalement, il revient à l'agrandissement de la piscine et, après éclaircissements du président Alamelou, revient également au squash…

Pour conclure

La première chose qui frappe l'observateur extérieur de l'histoire du TCBP est, malgré les vicissitudes, sa grande stabilité : son président actuel, Willy Alamelou, par ailleurs membre du comité directeur de la Ligue depuis plusieurs années et responsable de la commission Homologation, a été élu il y a plus de vingt ans, son trésorier, Jean Meyer (trésorier jusqu'en 2019, puis trésorier-adjoint), s'est occupé des finances pendant 23 ans et Dominique Maillot anime la vie du club et la formation depuis 29 ans !

En outre, on n'assiste pas, comme dans d'autres clubs, à une valse des responsables. On peut même noter que 22 joueurs d'aujourd'hui étaient déjà adhérents avant 2000 (avec évidemment pour certains de brèves éclipses…) : un atout, certainement, pour préserver l'unité et l'ambiance d'une association qui se veut familiale, organisant régulièrement des activités destinées à renforcer les liens entre ses membres (le Téléthon, des journées-détente, des karaokés ou des méchouis, par exemple, et même un loto-quine en 2016).

[Suite page 8]

Le TCBP dans les championnats de la Réunion

	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Jeunes
1995	D4				
1996	D4				
1997	**D4 ↑**	D3	**Eq1 D4 bat Le Port**		
1998	D3	D3 ↑		**Eq1 D3 bat Ste Marie**	
1999	D3	D2			
2000	D3 ↑	D2	**Eq2 D5**		
2001	D2	D2 ↓			15/16 ans Fi D2 bat Tc Dominicain
2002	D2	D3			
2003	D2	D3 ↑			
2004	D2 ↑	D2 ↑	Eq 1 +35 D2 bat Tc Dominicain		
2005	D1	D1			
2006	D1 ↓	D1			
2007	D2	D1			
2008	D2 ↓	D1 ↓			13/14 ans Fi D2
2009	D3	D2 ↑			
2010	D4	D1			
2011	D4	D1 ↑		*Finale perdue à St Joseph 3/1*	
2012	D4	Honneur ↓		Eq2 + 35 D4	
2013	D3	D1			
2014	D4	D1			
2015	D4	D1			
2016	D5	D1	Eq2 + 35 D6		
2017	D5	D1	Eq 2 +35 D6 bat Ste Marie 3 3/2		
2018	D5	D1 ↓	**Eq2 D8 bat Tcb St Paul 6 5/1**		
			Eq1 + 35 D4 bat Hat 2 4/1		
2019	D5	D2 ↑			13/14 ans Ga D3 bat Tc Dominicain 3/0
2020				Eq1 +35 D4	
2021					
2022	D5	D3			
2023	D4	D3			

Source : Jean Meyer.

Le tournoi *open* du club

Le premier tournoi interne a lieu en décembre 1994 et le premier tournoi *open* en 1997. Limité aux non classés et aux quatrièmes séries, ce dernier connaît à ses débuts un réel succès puisque 150 concurrents y participent. Le deuxième, en 2000, sous la houlette de Jean Meyer, juge-arbitre, accueille pour la première fois les troisièmes séries. 200 compétiteurs environ y prennent part. Les rencontres sont arbitrées par des jeunes du club. *Idem* en 2001 avec, cette fois, plus de 220 participants. Les années suivantes, la participation se stabilise à un peu plus de 200 compétiteurs. L'édition 2003, très perturbée par la pluie, est ouverte aux joueurs ou joueuses classé-e-s 5/6 ou 15 : la porte de la deuxième série est ouverte, aux 4/6 les années suivantes et même aux 3/6 « messieurs » à compter de 2010 (15 pour les dames). Pas de tournoi pour les dames en 2013 et seulement 56 inscrits dans l'unique tableau masculin. En 2014, il y a seulement 79 inscrits : 56 hommes limités au classement 15/1 et 23 dames jusqu'au classement 15. Plus de tournoi en 2015 faute de juge-arbitre disponible ni les saisons suivantes.

Certes le tournoi du TCBP n'a jamais vraiment fait partie des grandes étapes du « circuit » des élites locales. Néanmoins, quelques noms connus figurent à son palmarès : côté masculin, Fabrice de Fondaumière (2009), Cédric Limorte (2010), Yohann Legraverant (2012) ou encore Florent Hoareau (2013) ; côté féminin, Annabelle Grondin (2005), Priska Thérency (2012), Charlotte Morin (2014) et surtout la sociétaire du TCBP Mélanie Gierens (2009).

Le premier *open* destiné aux jeunes (de 9-10 ans à 15-16 ans), lui aussi limité aux troisièmes séries, a lieu du 9 au 18 mars 2001. Ils sont environ 70 à y participer.

Mélanie Gierens (à droite), seule sociétaire de 2e série du TCBP à avoir remporté le tournoi. C'était en 2009 face à Marine Tirel, du TC Dionysien (à gauche).

Régulièrement organisé chaque année, bien d'autres suivront.

C'est aussi lors de cette année 2001 qu'a lieu la première édition du Tournoi des Jeunes de l'Est réservé aux non classés, organisé conjointement avec le TC Saint-Benoît, le TC Saint-André, le TC Les Vacoas, le TC Sainte-Anne et le TC Palmiplainois (aujourd'hui disparu), un tournoi qui perdure encore de nos jours et qui, en 2020, a connu sa 17e édition avec, chaque fois, plusieurs dizaines de participants (en baisse toutefois depuis quelques saisons) et des lauréats panonnais. Le tournoi, annulé en 2021 pour des raisons sanitaires, a à nouveau eu lieu pour la 18e fois en 2022.

Enfin, en 2016, le TCBP met sur pied pour la première fois un tournoi *open* de doubles. Une initiative pour le moment sans lendemain.

Ci-dessus, l'équipe féminine championne de division 4 des 35 ans et plus en 2020 : Claudie Aragon, Maryse Calicharane, Anne-Laure Nouvian et Nancy Hillion.

< Ci-contre en haut, le pot de départ, chez Mme Annibal, de Noëlle Simonin, qui fut longtemps secrétaire du club.

Au-dessous : tennis de table et baby-foot dans le *club house*.

Jean-François Maillot (à droite), premier vainqueur du tournoi, devant Didier Morin.

Les finalistes de l'*open* 2012 chez les dames : Priska Thérency, du TC Bocage, victorieuse, et Colette Dufour, du TCBP.

Les adhérents du TCBP et leurs cotisations

	Adhérents				Cotisation	Prix	Cotisation	Prix
	Total	Adultes	Jeunes	Cotisations	Adultes	Licence	Jeunes	Licence
1994	**42**	30	12	1230	350		280	
1995	**88**	58	30	4710	350		280	
1996	**75**	50	25	4000	400		280	
1997	**81**	50	31	3730	400		280	
1998	**79**	42	37	4420	500		300	
1999	**91**	49	42	4970	500		300	
2000	**131**	76	55	7750	500		400	
2001	**120**	65	55	7810	500		400	
2002	**118**	76	42	7430	77		61	
2003	**114**	82	32	9080	90		70	
2004	**110**	76	34	8560	90		70	
2005	**112**	73	39	8110	90		70	
2006	**113**	77	36	8530	90		70	
2007	**135**	75	60	10110	90		70	
2008	**147**	70	77	10560	100		80	
2009	**149**	69	80	11210	100		80	
2010	**149**	75	74	11790	120	19,5	100	12
2011	**135**	75	60	12470	120	20	100	12
2012	**150**	76	74	13410	120	20,5	100	12,5
2013	**133**	75	58	11775	120	21	100	12,5
2014	**109**	69	40	10645	120	23	100	14
2015	**112**	61	51	10320	120	25	100	16
2016	**102**	58	44	10745	130	27	110	18
2017	**117**	60	57	10569	130	29	110	20
2018	**118**	47	71	9078	130	29	110	20
2019	**119**	64	55	9219	130	29	110	20
2020	**164**	57	107	10820	130	29	110	20
2021	**130**	52	78	9353	130	30	110	20
2022	**156**	64	92	11370	130	30	110	20
2023	**95**	62	33		130	32	110	22

Source : Jean Meyer. NB. La colonne « Cotisations » est en euros. En revanche, les autres colonnes, en particulier les cotisations individuelles annuelles, sont exprimées en francs jusqu'en 2001, puis en euros.

A droite, les terrains avant 2011 >

Ci-dessous : le *club house* et les terrains après 2011.

La deuxième remarque concerne le fait que ce club de taille modeste doive payer avec ses propres deniers un salarié, Dominique Maillot, d'abord en contrat aidé puis, depuis 2008 en CDI. Or les cotisations sont loin d'être suffisantes pour couvrir un salaire de plus en plus élevé. Le poids relatif du salaire et des charges afférentes est désormais largement supérieur à la moitié du budget du TCBP (35% en 1996, 61% en 2013 et 80 % aujourd'hui !). Le club doit donc compter sur les subventions de la commune pour y faire face. Après le Plan Sport Emploi, la municipalité avait promis de prendre en charge sous forme de subvention une part notable de ce salaire sachant que l'intéressé intervient dans des écoles de la commune et à l'école municipale de sport en quelque sorte bénévolement. Elle est alors passée à 11 000 € en 2010 mais n'a jamais été revalorisée depuis alors que le salaire et les charges sociales ont augmenté de 5 000 €...

La troisième chose qu'il faut souligner, c'est le souci permanent des dirigeants du TCBP de démocratiser le tennis, un souci freiné récemment, sans guère de doute, par la lenteur des aménagements sportifs à l'origine du tassement récent des adhésions, jusqu'alors plutôt stables, elles aussi, notamment celles de jeunes pousses.

Toutefois, les dirigeants du TCBP ont bon espoir de voir très prochainement des installations enfin rénovées (et notamment les trois courts de squash en construction) redynamiser leur club.

Les présidents du club

Philippe Técher (1994-1995)
Jean-Louis Rosély (1995-1996)
Paul Gossard (1996-1998)
Willy Crépu (1998-2002)
Willy Alamelou (2002-2003)
Armand Cazal (2003-2004)
Willy Alamelou (2004-...)

Retrouvez le TC Bras-Panon dans
Histoire du tennis à la Réunion,
de **Philippe Guillot**, 288 pages.
En vente à la Ligue ou auprès de l'auteur, 15 €.

LE T.C. BRAS-PANON AUJOURD'HUI

N° d'affiliation à la FFT : 67 97 00 **73**

Adresse : Complexe sportif, route nationale 2, 97 412 Bras-Panon

Téléphone : 06 92 65 61 14 ; courriel : tcbraspanon@gmail.com
page Facebook :
https://www.facebook.com/profile.php?id=100046197056595

Installations : trois courts de tennis en résine et un *club house*

Nombre de licenciés au 30 avril 2023 : 95 (62 adultes, 33 jeunes)

Formation : Dominique Maillot, éducateur

Le bureau

Président : **Willy Alamélou**
[photo]

Secrétaire : **Anisha Van de Wiel**

Trésorier : **Thierry Hillion**

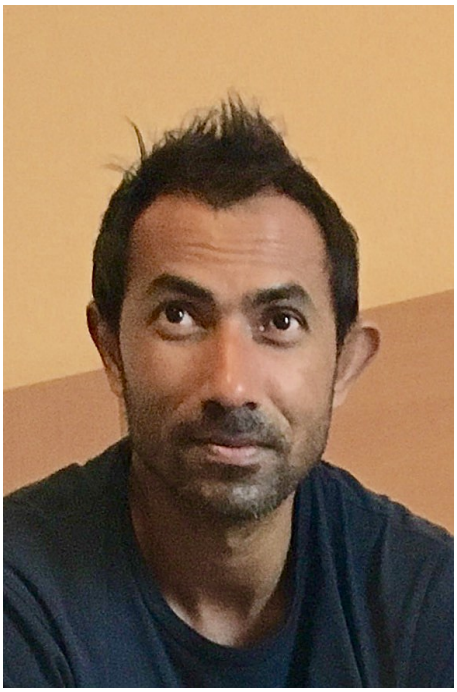

Suivez l'actualité du tennis réunionnais sur
http://www.lrmt.re

Un club, une histoire (n° 30, mai 2023)
Lettre d'information gratuite de la Ligue Réunion-Mayotte de tennis
BP 21, 97 408 Saint-Denis Messag. Cedex 9
Textes et mise en pages : Philippe Guillot.
Photos : Jean Meyer, sauf Géoportail, IGN (p. 5a) et coll. W. Alamelou (p. 8).